

Réf: Dossier 455650

Avis de constitution

SOCIETE « AD PROSPERITY MINING » en abrégé « ADPM »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Anono extension, rue
D71 en face de la Paroisse Saint François Xavier, lot N°
214 Ilot N°27, 01 BP 2701 Abidjan 01., Lot 214, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AD PROSPERITY MINING » en
abrégé « ADPM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'
étranger :
- Recherche minière

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Anono extension, rue
D71 en face de la Paroisse Saint François Xavier, lot N°
214 Ilot N°27, 01 BP 2701 Abidjan 01., Lot 214, Ilot 27

Dirigeant(s) M DOUKOURE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05875 du 27/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73591/GTCA/RC/2025 du 27/11/2025

Pour Avis

Le CEPICI

